

SEANCE DU MERCREDI 19 JANVIER

L'an mil neuf cent soixante dix-sept, le MERCREDI 19 JANVIER, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIERE SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT.DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Charlemagne FOSSARD - Dr Marc THEVENIN - Mme Eléopold JASMIN - MM. Chantilly FERRERE - Bruno BOYER - Maxime RIVIERE - Antoine APAVOU - Valère ROBERT - Frantz FONTAINE - Mme Valère ROCHE - MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Fred TANDRYA - Jean-Claude MONDON - Adolphe RAMASSAMY - Dr Paul MAINGARD - Gérard LAURET - Eric BOYER - Alexandre DE BALBINE - Philippe NATIVEL.

Etait représenté :

M. André LICHARDY par M. Auguste LEGROS

Absents excusés :

NOTA - Le MAIRE M. Maurice CHANE-KUNE certifie que le M. Antoine PICARD compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St-Denis, le 27 JANVIER 1977 et que le nombre de Conseillers présents a été de 23 sur 37 en exercice./.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

LE MAIRE,

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

A. D. LEGROS